



MINISTÈRE DU REDRESSEMENT
PRODUCTIF

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE
L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA
FORET

COMMISSARIAT GÉNÉRAL
À L'INVESTISSEMENT

Communiqué de presse

Communiqué de presse

Paris, le 30 juillet 2013



Investissements d'Avenir :

Arnaud MONTEBOURG, Stéphane LE FOLL, Guillaume GAROT et Louis GALLOIS se félicitent de la création de la SAS Improve, soutenue par le Programme d'Investissements d'Avenir

Arnaud Montebourg, Ministre du Redressement Productif, Stéphane Le Foll, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, Guillaume Garot, Ministre délégué chargé de l'Agroalimentaire, et Louis Gallois, Commissaire général à l'Investissement, annoncent la création de la plateforme mutualisée d'innovation Improve soutenue par le Programme d'Investissements d'Avenir à hauteur de 3,7M€.

IMPROVE– Institut Mutualisé pour les PROTéines VEgétales – est une plateforme mutualisée d'innovation (PFMI), qui a pour ambition de devenir le leader européen de la valorisation des protéines végétales. Le projet est porté par quatre grands partenaires industriels (Téréos, Sofiprotéol, Siclaé, et In Vivo) qui souhaitent mutualiser leur recherche dans le domaine de la valorisation des protéines végétales, en s'appuyant sur les compétences de l'université de Picardie Jules Verne (UPJV), le CVG (centre de valorisation de glucides et produits naturels) et l'INRA (Institut National de Recherche Agronomique).

La plateforme IMPROVE vise à développer de nouvelles applications industrielles des protéines végétales issues de cultures françaises et européennes (blé, maïs, colza, pois, lupin, luzerne, pomme de terre...), qui représentent un gisement de quelques 28 millions de tonnes de protéines faiblement valorisées à ce jour. IMPROVE favorise ainsi de nouveaux débouchés dans le secteur traditionnel de l'alimentation humaine et animale, comme dans des secteurs en émergence, tels les matériaux biosourcés et la cosmétique.

Le Programme d'Investissements d'Avenir apportera une subvention de 2 900 000€ et une dotation en capital à la SAS IMPROVE à hauteur de 819 000€, par l'intermédiaire de la Caisse des Dépôts, opérateur du Programme d'Investissements d'Avenir pour cette action. Outre les industriels fondateurs, c'est l'ensemble des PME du secteur qui pourront ainsi bénéficier de prestations de services et de R&D et ainsi développer leurs innovations.



Basé à Dury près d'Amiens, dans les locaux relevant actuellement de l'Université de Picardie Jules Verne, cette première plateforme mutualisée d'innovation constitue un véritable investissement de l'Etat aux cotés des industriels de la filière. Le projet a été labellisé par le pôle de compétitivité à vocation mondiale Industries et Agro Ressources (IAR).

Pour en savoir plus sur les investissements d'avenir, consultez le site internet :

investissement-avenir.gouvernement.fr

Compte Twitter : CGI_PIAvenir

Contacts presse :

Cabinet d'Arnaud MONTEBOURG: 01 53 18 45 13

Cabinet de Stéphane LE FOLL: 01 49 55 59 74

Cabinet de Guillaume GAROT: 01 49 55 58 40

Cabinet de Louis GALLOIS: 01 42 75 64 43

Caisse des Dépôts : 01 58 50 40 00

GROUPE

